ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et reglementation

Question écrite n° 49684

Texte de la question

M. Jean Kiffer appelle l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur la campagne « Creez un refuge LPO », lancee par la Ligue francaise pour la protection des oiseaux (LPO). Son but est de permettre a chaque citoyen d'oeuvrer concretement pour la protection de la nature en decidant de transformer sa propriete en refuge pour les oiseaux. Or, il lui rappelle que cette liberte fondamentale de disposer de son bien, se heurte a la loi du 10 juillet 1964, dite loi Verdeille, qui fait obligation a tout proprietaire ou detenteur du droit de chasse d'apporter ses terrains a l'association communale de chasse agreee, lorsque leur superficie est inferieure a 20 hectares d'un seul tenant. Il semblerait par consequent plus democratique d'envisager la revision de la loi Verdeille et la reconnaissance juridique du droit de non chasse ou droit de gite. C'est pourquoi, il lui demande quelles sont ses intentions pour mettre un terme a cette atteinte aux libertes individuelles.

Données clés

Auteur : M. Kiffer Jean
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49684
Rubrique : Chasse
Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1290